SGPV-FSPC
Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Numéro 42 – octobre 2023

Bulletin de **marché**

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro: Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux : marché suisse 1
- Oléagineux suisses : tournesol et soja progressent
- Céréales panifiables : Protection à la frontière 2
- Céréales : prix internationaux
- Céréales panifiables : prix 3
- Oléagineux, marché internationaux
- Commentaire : Le principe de l'offre et la demande 4

Marché des oléagineux suisses

Rétrospective : transformation de la récolte 2022

Les quantités contractuelles pour la récolte 2022 se montaient à 106'000 t de colza, 14'000 t de tournesol et 7'500 t de soja. La récolte effective de colza 2022, avec 91'459 t, était réjouissante. Les quantités récoltées de tournesol (13'110 t) et de soja (3'962 t) étaient également plus basses que les quantités contractuelles. La production bio, qui ne cesse de croître surtout pour le soja mais aussi pour le tournesol, n'est pas prise en compte ici. La FSPC est responsable uniquement de la production selon Suisse Garantie.

Les bons rendements ne couvrent cependant pas encore l'ensemble des besoins et des capacités de pressage des transformateurs. Ainsi, comme l'année précédente, il ne reste plus de quantités en stock, aussi bien pour les variétés classiques que pour les variétés HOLL. Avec 36,7 dt/ha, les rendements du colza n'ont jamais été aussi élevés depuis 2017. Au total, 15'000 t de plus de colza ont été récoltées par rapport à l'année précédente. Pour le tournesol, le rendement moyen de 27,1 dt/ha était également supérieur à celui de l'année précédente. En revanche, pour le soja, la moyenne est plus basse avec 20,7 dt/ha.

Récolte 2023

Les quantités contractuelles de colza se montent à nouveau à 106'000 t pour la récolte 2023. Comme il ne restait pas de stock, une quantité de 100'800 t a été attribuée sans réduction.
Pour le tournesol, l'augmentation des capacités de pressage a permis d'augmenter la quantité contractuelle à 20'000 tonnes. Grâce à cette augmentation, tous les producteurs intéressés ont pu obtenir les quantités souhaitées et la quantité attribuée s'élève à 20'000 tonnes.

Les estimations actuelles pour la récolte 2023 de colza se situent à environ 82'000 t, soit nettement moins que la quantité de l'année dernière. Outre les dégâts causés par les insectes, c'est surtout le temps froid et humide pendant la floraison du colza qui semble avoir eu un impact négatif sur le rendement.

Il faudra voir comment le tournesol et le soja auront pu faire face aux conditions de semis difficiles du printemps et à la sécheresse de cet été et quelles seront les conditions de récolte cet automne.

Attributions 2024

La quantité contractuelle de colza pour la récolte 2024 atteint toujours 106'000 t. Une quantité légèrement plus faible que les dernières années (98'000 t) a été attribuée. Les quantités attribuées se stabilisent ainsi à un niveau élevé, même si le potentiel de commercialisation n'est pas encore atteint.
La nouvelle augmentation du tournesol est réjouissante. Pour la récolte 2024, 20'000 t ont pu être attribuées (convention : 20'000 t).

Les quantités contractuelles de soja se situent à 7'500 t ; 5'520 t ont été attribuées.

Les inscriptions pour le soja et le tournesol sont toujours possibles.

Bilan des quantités de colza, 2021 - 2023 (t)

	Récolte 2021	Récolte 2022	Récolte 2023
Stocks avant récolte	0	0	0
Quantité récoltée	75'000	91'400	82'000
Quantité transformée par les huileries *(Quantité du contrat-cadre)*	-75'000 (106'000)	-91'400 (106'000)	-82'000 (106'000)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	0	0	0

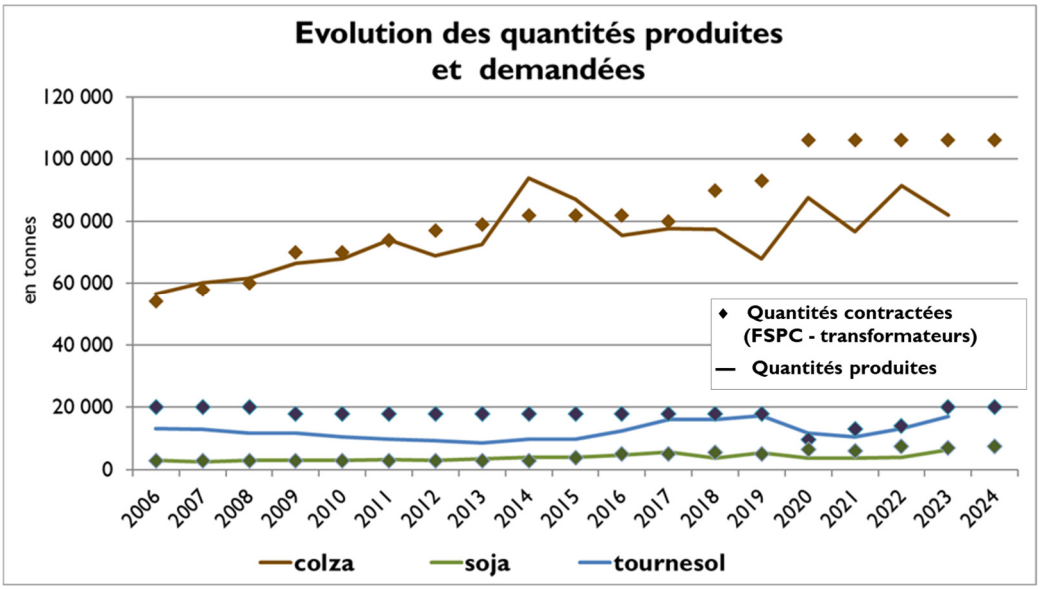

Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Production de la récolte 2023 estimée.

Les surfaces de tournesol et de soja atteignent un niveau record

Grâce à l'augmentation de la quantité contractuelle à 20'000 t à partir de la récolte 2023, la surface cultivée en tournesol a augmenté de plus de 1'000 ha, passant de 5'200 ha à environ 6'250 ha en 2023. On peut également s'attendre à une surface cultivée aussi importante pour l'année 2024.
Le tournesol s'intègre bien dans la rotation des cultures et peut être cultivé dans des conditions extensives. Les oiseaux et les limaces peuvent toutefois poser des problèmes dès les semis. La récolte peut également provoquer des difficultés en raison de la date tardive à l'automne. En fonction des conditions météorologiques, les taux d'humidité peuvent être élevés et, en cas de forte pression des mauvaises herbes, la charge peut poser des problèmes. Outre ces caractéristiques agronomiques, le tournesol jouit d'une grande sympathie auprès de la population et les champs servent souvent de beaux sujets de photo pour des promeneurs.

On constate également une progression des surfaces de soja. Ainsi, la surface cultivée estimée pour la récolte 2023 est d'environ 3'300 ha. Près de la moitié de cette surface est cultivée selon les directives biologiques. Cela s'explique principalement par le fait que seul le soja bio est actuellement utilisé pour l'alimentation humaine et par les directives d'alimentation bio pour les vaches, les chèvres et les moutons, qui exigent 100 % de matières premières suisses.

Céréales panifiables : le point sur la protection à la frontière

La protection à la frontière pour les céréales panifiables se base sur deux éléments : un contingent tarifaire et des droits de douane.

Le contingent tarifaire N°27 se monte à 70'000 t, importables à un taux réduit. Ce contingent est normalement libéré en 6 tranches au long de l'année (10'000 t en janvier, mars, mai et juillet ; 15'000 t en septembre et novembre) et les quantités libérées restent disponibles jusqu'à la fin de l'année civile (ce qui n'est pas importé au 31 décembre d'une année n'est pas reporté sur l'année suivante).

Sur l'année civile 2023, 60'000 t ont été libérées jusqu'à fin octobre. Il restera ensuite 10'000 t à libérer au 1er novembre. A fin septembre, 56'000 t avaient été importées ; la totalité du contingent n'avait par conséquent pas été utilisée, signe que l'approvisionnement indigène n'était pas problématique, même pour les spécialités.

Le droit de douane pour les céréales panifiables est fixé par l'OFAG au début de chaque trimestre, en visant à ce que les prix à l'importation majorés de la charge douanière (droit de douane et contributions au fonds de garantie) atteignent le prix de référence de Fr. 53.-/dt. Si ces prix à l'importation dépassent Fr. 56.-/dt, les droits de douane sont réduits. Au contraire, si les prix à l'importation se situent en-dessous de Fr. 50.-/dt, les droits de douane sont revus, mais la charge douanière ne peut pas dépasser Fr. 23.-/dt. Concrètement, les droits de douane sont réduits lorsque les prix à l'importation sont élevés, mais n'augmentent pas lorsque les prix mondiaux sont très bas. Il s'agit clairement d'une protection des consommateurs, pas des producteurs.

La protection à la frontière a atteint son niveau le plus bas entre avril et juin 2022, avec une charge douanière de seulement Fr. 5.60/dt de céréales. Depuis juillet 2022, les droits de douane ont été progressivement augmentés pour contrer les baisses de prix sur les marchés internationaux. Ils ont à nouveau atteint leur maximum de Fr. 23.-/dt au 1er juillet 2023. Actuellement, les prix à l'importation moyens pour le blé panifiable (toutes qualités confondues) se situent aux alentours de Fr. 50.-/dt, soit Fr. 3.-/dt en-dessous du prix de référence.
2022.

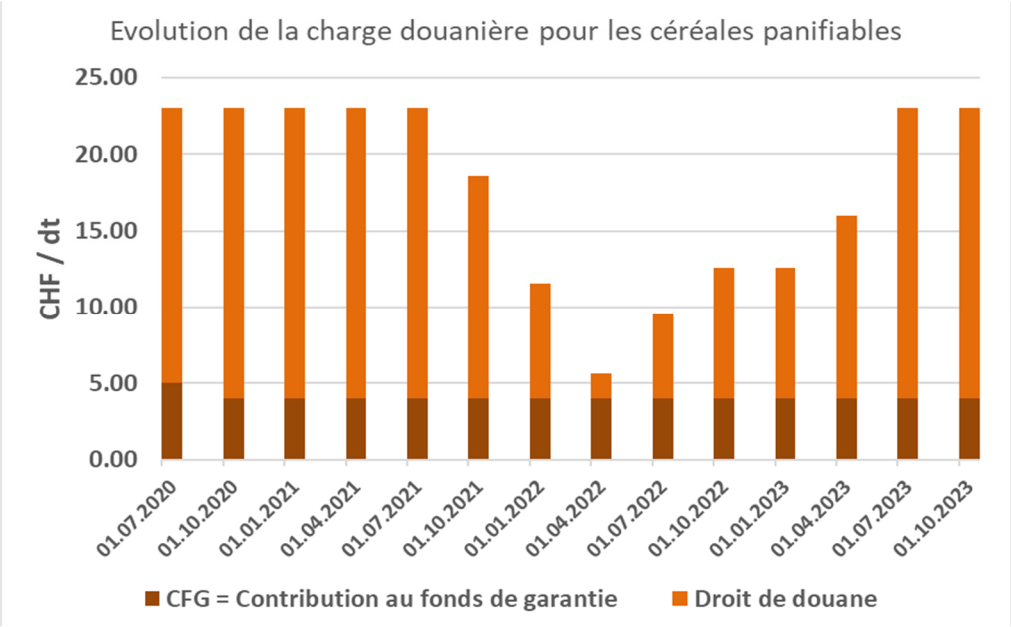

Source : OFDF Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Céréales mondiales : stabilité relative

La production mondiale de céréales devrait atteindre, cette année, un nouveau record, mais il existe une grande hétérogénéité. Alors que les estimations actuelles laissent entrevoir une hausse de production pour le maïs grain et l'orge, le blé est en recul. D'un point de vue global, la production devrait couvrir les besoins de consommation (humaine, animale et industrielle). Les stocks mondiaux restent à un niveau relativement faible qui correspondent à environ 3 mois de consommation.

Cette relative stabilité des quantités produites et utilisées se ressent aussi sur les prix mondiaux, qui reviennent à un niveau normal. Même si la situation en Ukraine et en Russie ne s'améliore malheureusement pas, les enjeux au niveau des céréales semblent plus politiques et spéculatifs que purement agricoles : l'Ukraine peut exporter même sans le célèbre corridor et la Russie offre gratuitement ses céréales à certains pays africains.

Actuellement, le prix du blé fluctue entre 240 et 250 Euros/t et celui du colza aux alentours des 450 Euros/t, soit 30 à 40 % en-dessous des pics du printemps 2022.

Au niveau mondial, environ 410 millions de tonnes de céréales seront échangées (donc importées / exportées) sur les marchés cette année, ce qui correspond à seulement 18 % de la quantité produite. Les 82 % de la production mondiale sont ainsi utilisées dans les pays de production.

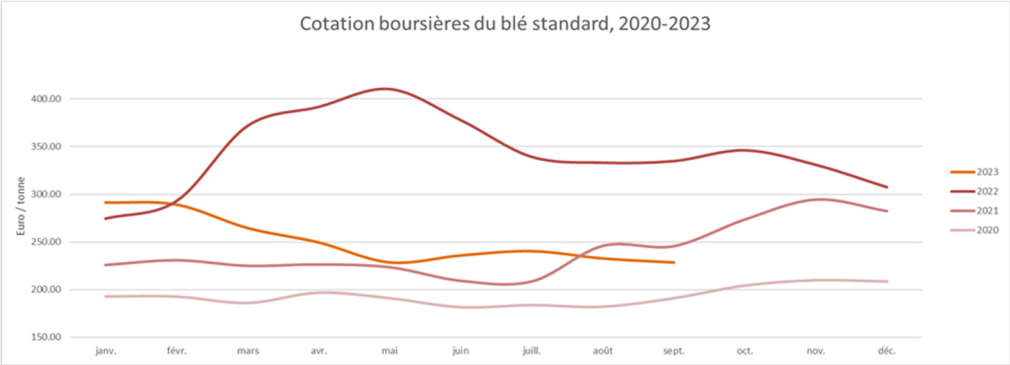

Source : finanzen.net

Céréales panifiables : premier bilan et prix indicatifs

Après une bonne récolte 2022, les moissons 2023 sont caractérisées par une très grande hétérogénéité au niveau des rendements et de la qualité. Première analyse avant les chiffres définitifs disponibles à fin octobre.

Selon les premiers chiffres (encore provisoires) à disposition, la quantité de céréales panifiables propres à la panification devrait atteindre environ 380'000 t cette année. La qualité de la récolte 2023 peut être considérée comme bonne et aucun problème majeur n'a été constaté. Les teneurs en protéine semblent plus faibles que celles de l'année dernière et seuls quelques cas isolés de germination sur pied ont été constatés. Les conditions météo de cette année ont eu pour conséquences des rendements très hétérogènes au niveau suisse, variant entre le très décevant et le très bon.

Le bilan quantitatif global de cette récolte laisse entrevoir un léger manque en céréales indigènes, estimé pour le moment à environ 30'000 t. Cette situation ne devrait cependant pas provoquer de problème d'approvisionnement, car les stocks avant récolte 2023 étaient à un niveau suffisant pour couvrir ce manque.

Si le bilan global peut être considéré comme équilibré, les discussions avec les partenaires ont montré un léger déséquilibre entre les labels : trop d'IP-Suisse et trop peu de Suisse Garantie. Des discussions sont en cours afin de trouver la meilleure mise en valeur possible pour l'ensemble des acteurs, afin de soutenir les prix de l'ensemble des producteurs de céréales.

Au niveau des prix indicatifs, aucun changement n'a eu lieu cette année par rapport aux prix indicatifs « après-récolte 2022 ».

Ces prix indicatifs, résultats des négociations, tiennent compte de l'évolution des coûts de production (par exemple la baisse du prix des engrais en 2023) ainsi que des nouvelles mesures de la politique agricole qui visent une extensification supplémentaire. En effet, les trajectoires de réduction et les limitations au niveau de la fumure azotée, ainsi que l'introduction de surfaces de promotion de la biodiversité sur les terres assolées influenceront négativement les volumes produits au niveau suisse. Le risque d'une baisse de la production impacte également les échelons en aval de la production de céréales panifiables (centres collecteurs, meuniers, boulangers).

Fr. / dt	2021	2022, récolte	2022, après-récolte	2023
Blé Top	52.00	57.00	58.50	58.50
Blé I	50.00	54.00	55.50	55.50
Blé II	49.00	52.00	53.00	53.00
Blé Biscuit	49.00	52.00	53.00	53.00
Seigle	40.00	44.00	44.00	44.00
Epeautre	58.00	62.00	62.00	62.00

Marché mondial des oléagineux : les prix se stabilisent à nouveau

Après les grandes turbulences sur le marché international des oléagineux en 2022 suite à la guerre en l'Ukraine, les prix semblent se stabiliser lentement en 2023. Ils se situent désormais autour de 450 €/t pour les graines de colza. Ils sont donc nettement inférieurs à ceux de 2022, où des sommets de 900 €/t avaient été atteints, mais toujours supérieurs à ceux de 2020, où les prix se négociaient encore à moins de 400 €/t.
Les prévisions internationales prévoient également une récolte mondiale à peine inférieure à celle de 2022. Cela a également un effet stabilisateur sur le marché mondial et les cotations boursières. On s'attend notamment à une bonne récolte en Ukraine, même si la logistique représente un défi de taille.
Pour la Suisse, cela signifie des prix moyens à la production de 86.80 Fr/dt pour le colza classique et de 91.85 Fr/dt pour le colza HOLL pour la récolte 2023.

Les prix internationaux du tournesol ont évolué parallèlement à ceux du colza et se situent désormais également autour de 450 €/tonne. Comme la récolte n'est pas encore terminée dans une grande partie du monde, le volume de la récolte est encore très ouvert. Mais dans l'UE, on s'attend à une augmentation par rapport à la récolte 2022, car la surface cultivée a nettement augmenté.

En ce qui concerne le soja, on s'attend à une récolte plus importante que l'année dernière, notamment en provenance des États-Unis, du Brésil et de l'Argentine. Malgré l'augmentation de la consommation mondiale, la quantité prévue devrait même permettre d'augmenter les stocks.
Au moment de la rédaction de cet article, les prix moyens à la production en Suisse pour le tournesol et le soja n'étaient pas encore connus.

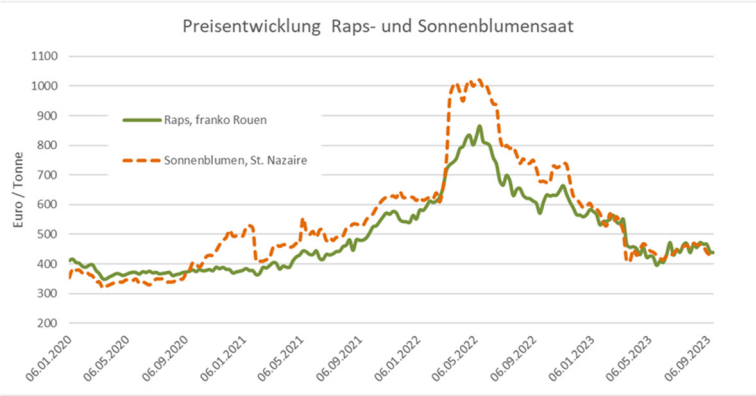

Source : Terre-net (cotations)

Offre et demande de produits agricoles : un mécanisme complexe entre production indigène et mondiale

Les prix du colza sont revenus à un niveau « normal » après deux ans de prix élevés. Même si la FSPC a expliqué à plusieurs reprises les raisons de ces fluctuations (dues à l'évolution des prix internationaux et à un système de droits de douane fixe pour l'huile), les réactions ont été nombreuses de la part des producteurs.

Un argument souvent évoqué : si la demande est forte et que l'offre est limitée, les prix devraient augmenter !

Cette théorie économique ne s'applique malheureusement pas au marché des produits agricoles suisses. En effet, la Suisse fait partie d'un marché mondial. Si l'offre indigène est insuffisante ou si les importations sont bon marché, il est toujours possible d'importer.

L'huile de colza Suisse Garantie est effectivement demandée sur le marché. Certains utilisateurs ont besoin de matières premières suisses pour vendre leurs produits (par exemple des chips) avec la croix helvétique, mais cela ne constitue pas l'entier du marché. D'autres transformateurs sont en principe intéressés par de l'huile indigène, pour autant que son prix soit concurrentiel avec le prix des huiles importées. Le Swissness a donc une valeur, mais ne permet pas de fermer les frontières. Nos huiles végétales restent concurrencées par les huiles du marché mondial.

L'enjeu majeur est par conséquent de produire ce que le marché demande en garantissant aux producteurs des prix rémunérateurs. Pour cela, il faut impérativement mieux valoriser le Swissness (afin d'obtenir une vraie plus-value sur le marché) et disposer d'une politique agricole qui encourage la production plutôt qu'une écologisation contreproductive.

Fritz Glauser, Président

SGPV-FSPC
Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne

Téléphone : +41 31 381 72 03
Télécopie : +41 31 381 72 04
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2023. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2024 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

Si un dossier ou un thème spécifique vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part !